

Introduction

Ce livre étudie les catégories de la population construites et utilisées par le recensement américain, qui est un instrument politique, administratif et scientifique. Aborder ces catégories dans une perspective historique plutôt que strictement sociologique ou politique permet tout à la fois de les analyser comme lieux et enjeux de mobilisations internes et externes, mais aussi de mettre en évidence des évolutions plus souterraines qui font que le contenu de catégories apparemment stables change alors même que les définitions restent identiques. Des catégories qui ont longtemps eu la force de l'évidence, comme celle de Blanc ou de Noir, ont profondément varié en fonction des périodes et des régions au point qu'un même individu serait classé différemment selon l'année et le lieu du recensement. En se penchant sur les distinctions d'origine et de statut opérées au sein de la population américaine, entre libres et esclaves, Blancs et non-Blancs, natifs des États-Unis et immigrants ou enfants d'immigrants, sur une période d'un siècle et demi, de la création du recensement fédéral en 1790 aux années 1940, cet ouvrage entend retracer la généalogie de ces catégories sans se limiter aux moments d'introduction de nouvelles catégories.

Dans le contexte américain, la réflexion sur la race et, en deuxième lieu, sur l'ethnicité depuis la seconde moitié du xx^e siècle a produit des recherches et des analyses qui mettent en valeur la porosité de ces catégories, mais qui laissent souvent entendre que cette porosité serait un phénomène récent. Ainsi, depuis le recensement de 2000, les habitants des États-Unis peuvent choisir de s'identifier à plus d'une race simultanément, ce qui était impossible jusque-là. La nouveauté, réelle, réside dans le choix offert de l'affiliation multiple. Elle ne doit toutefois pas obscurcir le fait que ces catégories ont auparavant fait l'objet de négociations, tant par les concepteurs des recensements que par les enquêteurs et la population recensée. C'est cette histoire que l'on entend mettre au jour, en éclairant le travail de terrain des enquêteurs, les difficultés rencontrées aussi bien au contact de la population que lors de la codification et de l'agglomération des données.



Que ce soit aux États-Unis ou en Europe, les dernières décennies ont vu se multiplier les études sur l'histoire des statistiques d'une part¹, et celles sur l'histoire de la « race » comme construction sociale de l'autre, deux champs historiographiques distincts. Le projet de réintégrer l'histoire des statistiques dans un contexte social et politique plus large s'est caractérisé, pour dépasser le cadre de l'histoire administrative traditionnelle, par une attention plus grande accordée aux différents acteurs situant l'histoire des statistiques à l'intersection de l'histoire des sciences sociales et de l'histoire des instruments de gouvernement ou de gestion de la société². Les recensements ne forment qu'une partie des statistiques sociales, souvent la plus ancienne, et ils ne présentent que peu d'intérêt concernant les innovations scientifiques. En revanche, ils jouent un rôle central dans la diffusion de la quantification et du raisonnement statistique, offrant la particularité d'être exhaustifs et d'être conduits par les États. Sous cet aspect, ils sont bien un miroir dans lequel les nations se regardent. Une telle fonction est très nette aux États-Unis dans la première moitié du XIX^e siècle, où les résultats de chaque recensement sont attendus comme autant de confirmations du destin exceptionnel d'une nation dont la vitalité démographique serait le signe. Mais si les recensements participent à ce processus de construction des États, en divisant la population suivant des catégories, ils contribuent également à ordonner le monde social et à le hiérarchiser ou, à tout le moins, à en codifier les hiérarchies.

Le recensement national de la population joue, bien sûr, un rôle essentiel dans cette mise en forme de la société et, si les catégories socioprofessionnelles ou les statistiques des professions méritent elles aussi l'attention, ce sont uniquement des catégories qui distinguent les groupes humains par leur race ou leur origine que ce livre traite³.

Étudier l'histoire des catégories de la population utilisées par le recensement américain, c'est aussi analyser le processus concret par lequel la population de la nation américaine a été définie par l'État. L'histoire américaine présente la

1. On fait référence ici uniquement à l'histoire des statistiques démographiques, économiques et sociales, et non à l'histoire des développements mathématiques des statistiques, pour laquelle on renverra à Gerd Gigerenzer et al., *The Empire of Chance : How Probability Changed Science and Everyday Life*, Cambridge, G.-B., Cambridge University Press, 1989 ; et à Lorenz Kruger, Lorraine Daston et Michael Heidelberger (eds.), *The Probabilistic Revolution*, Cambridge, MA, MIT Press, 1987.
2. Cf. INSEE, *Pour une histoire de la statistique*, tome 1 : Contributions [1^{re} éd. 1977], et tome 2, Matériaux (Joëlle Affichard, ed.), Paris, Economica, INSEE, 1987 ; Alain Desrosières, *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, Paris, La Découverte, 1993 ; Theodore M. Porter, *The Rise of Statistical Thinking. 1820-1900*, Princeton, NJ, Princeton University Press, 1986 ; Th. M. Porter, *Trust in Numbers. The Pursuit of Objectivity in Science and Public Life*, Princeton, NJ, Princeton University Press, 1995.
3. Cf. Alain Desrosières et Laurent Thévenot, *Les catégories socio-professionnelles*, Paris, La Découverte, 1988 ; Margo A. Conk, *The United States Census and Labor Force Change*, Ann Arbor, MI, UMI Research Press, 1980.





particularité souvent mise en avant que la nation ne s'est pas formée à partir d'un territoire ou d'un peuple mais de principes exprimés dans des documents politiques et juridiques. Le recensement américain a été créé par la Constitution américaine pour répartir les taxes et les sièges de représentants entre les États fédérés et, pour cette raison, il s'est organisé autour d'une division fondatrice de la tradition statistique américaine en trois groupes : les habitants libres, comptés pleinement, les esclaves dont le nombre était affecté d'un coefficient qui réduisait leur importance numérique, et les Indiens qui étaient exclus du dénombrement. Par conséquent, les catégories administratives du recensement, si elles n'ont pas la force de normes juridiques, sont néanmoins des normes dont le rôle a été premier dans la mesure et la définition de la population américaine et de ses composantes.

L'hypothèse qui guide ce travail est que la population ne préexiste pas au recensement, que le recensement participe à la production d'une communauté nationale définie par l'inclusion de certains et l'exclusion d'autres⁴. À la suite d'autres travaux sur la construction de la nation, on s'attachera à faire apparaître des processus, des négociations, qui mobilisent des acteurs très divers, qu'il s'agisse d'acteurs institutionnels comme le Congrès qui encadre strictement par la loi le recensement aux États-Unis, les responsables et les agents du recensement, les porte-parole de groupes ou de collectivités, les habitants enfin⁵.

En se concentrant sur les catégories raciales et ethniques, cette étude entend aussi réunir deux champs historiographiques qui aux États-Unis sont distincts : les études sur la race d'une part, celles sur l'immigration et l'ethnicité de l'autre.

Étudier l'histoire des catégories de la population dans le recensement américain répond à une interrogation double, sur l'importance des recensements dans la production de catégories sociales, notamment en tant que norme pour d'autres acteurs, et sur l'importance des catégories raciales et ethniques dans la société américaine ; le fait que les statistiques ethniques et raciales américaines ont pu être utilisées comme référence dans d'autres pays confère une autre utilité à une enquête sous-tendue par l'idée que ces catégories ne sont intelligibles que dans leur contexte historique⁶. La race est depuis longtemps une catégorie d'analyse des sciences sociales américaines, même s'il est devenu banal d'écrire que c'est une catégorie socialement construite, qui se serait émancipée de son origine dans la biologie. Examiner en

4. Cf. Benedict Anderson, *Imagined Communities. Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, Londres et New York, Verso, 2^e éd. révisée et augmentée, 1991, voir « Census, Map, Museum », p. 163-185.
5. Cf. Tamar Herzog, *Defining Nations. Immigrants and Citizens in Early Modern Spain and Spanish America*, New Haven, Yale University Press, 2003. Emmanuelle Saada, *Les enfants de la colonie. Les métis de l'Empire français entre sujétion et citoyenneté*, Paris, La Découverte, 2007.
6. Pour une comparaison entre les catégories raciales du recensement américain et celles du recensement brésilien, voir Melissa Nobles, *Shades of Citizenship. Race and the Census in Modern Politics*, Stanford, CA, Stanford University Press, 2000.



détail les usages sociaux et scientifiques des catégories raciales telles qu'elles ont été produites et mobilisées par les statistiques publiques dans le contexte américain des deux derniers siècles permet d'apporter une première réponse à l'interrogation sur la pertinence de la comparaison et de l'importation de catégories dans un contexte national différent. L'histoire des catégories du recensement américain revient ici à une histoire de la construction de la nation américaine, celle de la division d'une communauté nationale en différentes populations, ainsi qu'à l'histoire des pratiques, intellectuelles, techniques, administratives et sociales mises en œuvre.

L'étude des statistiques amène presque naturellement à celle des processus par lesquels les élites objectivent les autres classes de la population, comme l'a remarqué Theodore Porter à propos du développement des statistiques sociales au XIX^e siècle, qu'il s'agisse des États-Unis ou de l'Europe, les nombres devenant le moyen privilégié de l'étude des classes inférieures⁷.

Le recensement américain, notamment lorsqu'à partir de 1840 il entend apporter des réponses aux grandes questions politiques sur la population (l'esclavage et la nocivité de la liberté pour les Noirs, l'inassimilabilité des nouveaux immigrants et le « suicide de la race » anglo-saxonne, le métissage, l'hybridité et la dégénérescence des Noirs), s'inscrit bien dans ce projet de constitution de groupes d'individus comme problèmes sociaux. La multiplication de catégories raciales pour distinguer des groupes parfois numériquement insignifiants le montre ; ainsi l'exemple des 2 039 Japonais recensés en 1890 s'oppose au traitement de la race blanche, jamais définie durant toute la période considérée. L'illustration la plus éclatante de cette absence d'interrogations sur la race blanche, tandis que le législateur exprime régulièrement sa crainte de ne pas disposer des instruments appropriés pour identifier tous les membres des autres groupes, se voit dans le recensement de 1850, le premier à identifier séparément chaque individu : la couleur ne doit être portée en face du nom de chaque habitant que lorsqu'il n'est pas blanc ; et lorsque la case est laissée vierge, cela signifie que la personne est blanche. En poussant plus loin ce raisonnement, on pourrait presque dire que les Blancs se caractérisent précisément par le fait qu'ils ne sont pas sujets raciaux et que le projet du recensement n'est pas d'identifier tous les habitants, mais seulement ceux qui échappent à la norme implicite.

Les historiens ont montré à quel point la définition des Blancs était négative, comment ils étaient définis par ce qu'ils n'étaient pas, et avant tout par le fait de ne pas être noirs. Récemment le fait d'être blanc (*whiteness*) est devenu un important objet d'étude historique, permettant d'articuler la classe et l'ethnicité des nouveaux immigrants avec la race⁸. Ce qui caractérise la longue période étudiée ici

7. Theodore M. Porter, *Trust in Numbers, op. cit.*, p. 77.

8. Cf. Peter Kolchin, « Whiteness Studies : The New History of Race in America », *Journal of American History*, vol. 89, n° 1 (juin 2002), p. 154-173 ; Theodore Allen, *The Invention of the White Race. Volume One : Racial Oppression and Social Control*, Londres, Verso, 1994 ; David Roediger, *The Wages of Whiteness : Race and the Making of the American Working Class*, Londres,

est l'absence de réflexion explicite et d'efforts pour définir ce qu'était être blanc. L'identité blanche s'est construite comme en permanence menacée de corruption par ce qui n'est pas elle, et le dispositif statistique fut aussi, on le verra, un dispositif de protection de la pureté de la race blanche. Pour autant, la catégorie de race blanche a échappé à toute interrogation réflexive de la part du recensement, qui, dans cette perspective, se donne à voir comme le regard des Américains blancs sur les autres habitants. La constance avec laquelle les « mulattoes », métis noirs et blancs, sont définis par le recensement sans référence explicite à leur héritage blanc n'est que le cas le plus abouti de cette dénégation.

On peut alors considérer que le recensement est bien une objectivation des individus qui ne valent qu'en tant qu'ils sont un problème social, et avancer que le développement de catégories toujours plus nombreuses interrogeant la spécificité de ceux qui entretiennent la distance sociale la plus grande avec les milieux dont sont issus les directeurs du recensement, est ce qui caractérise cette histoire. Étudier les catégories du recensement de la population, une fois que l'on a dépassé la description, revient donc à cerner la façon dont une partie de la population est constituée en autre, en objet de la connaissance. Cette altérité, dans l'histoire de la population américaine, n'a ni la même force ni les mêmes conséquences, selon qu'il s'agisse d'une altérité raciale ou d'une altérité ethnique⁹. Pour le recensement, la division par couleurs ou par races précède de soixante ans la prise en compte du pays de naissance, et reste tout au long de l'histoire du recensement américain la distinction fondamentale. Mais l'enregistrement du pays de naissance des habitants (1850), de celui de leurs parents (1880), puis de leur langue maternelle (1910) participe également de cette entreprise de mise à distance de l'autre par l'objectivation des catégories et des nombres, et cela d'autant plus que la volonté de savoir est portée par un projet politique – qui ne l'épuise pas –, finalement simple : identifier et compter ceux qui sont en trop. C'est pourquoi cette étude ne peut qu'être celle des catégories de la différence, qui mêlent des dimensions sociales, politiques, culturelles, anthropologiques et biologiques. Sur ce plan, elle se veut une contribution à l'histoire de la race, du racisme et de la *whiteness*.

Verso, 1991 ; Matthew Frye Jacobson, *Whiteness of a Different Color. European Immigrants and the Alchemy of Race*, Cambridge, Harvard UP, 1998 ; Noel Ignatiev, *How the Irish Became White*, New York, NY, Routledge, 1995 ; Michael Omi et Howard Winant, *Racial Formation in the United States from the 1960s to the 1990s*, New York, NY, Routledge, 1994 [1^{re} éd. : 1986] ; Virginia R. Domínguez, *White by Definition. Social Classification in Creole Louisiana*, New Brunswick, NJ, Rutgers University Press, 1986. Pour la construction juridique de la race, voir Ian F. Haney López, *White by Law : The Legal Construction of Race*, New York, NY, New York University Press, 1996 ; Ariela Gross, « Litigating Whiteness : Trials of Racial Determination in the Nineteenth Century South », *Yale Law Journal*, 1998, 108 (1), p. 109-188.

9. La question de savoir si la race est une sous-catégorie de l'ethnicité ou si c'est l'inverse divise les spécialistes. Voir Werner Sollors (ed.), *Theories of Ethnicity. A Classical Reader*, New York, New York University Press, 1996, p. xxix-xxxv.

Les études générales sur la construction de la race aux États-Unis mentionnent souvent les catégories du recensement, soit pour indiquer des étapes dans son évolution, soit pour mettre en évidence la participation de l'État fédéral au processus. Mais, dans ce cadre, les catégories raciales du recensement sont le plus souvent perçues comme le signe d'une évolution plus générale, la partie visible du racisme à l'œuvre dans la société, sans qu'elles fassent l'objet d'une investigation plus approfondie. En particulier, la plupart des recherches qui font référence aux catégories raciales du recensement se bornent à reprendre les taxonomies figurant dans les volumes publiés du recensement, sans s'interroger sur les règles et les pratiques. Une question a été plus particulièrement explorée, celle du métissage racial, puisque que le recensement a été producteur de normes nationales, tandis que les lois raciales dont il s'est inspiré étaient locales. Plusieurs travaux ont restitué les procédures d'attribution des catégories raciales dans le cas des « mulattoes ». Trois études ont contribué, sur des plans différents, à montrer comment les catégories raciales du recensement ont été appliquées et comment elles étaient le produit de nombreux facteurs, souvent contradictoires¹⁰. Mais leur principale limite vient de ce qu'elles s'inscrivent dans la perspective qui domine le champ des études de la construction raciale aux États-Unis, qu'il s'agisse de l'histoire et plus encore de la sociologie, c'est-à-dire qu'elles sont essentiellement concernées par les catégories de race et de couleur, et plus particulièrement par l'opposition entre Blanc et Noir, et que les catégories ethniques n'y sont pas ou peu traitées. Cette séparation entre le champ des *racial studies*, qui a pour objet les minorités raciales et l'histoire de leur identification dans le but de leur exclusion, et celui des *ethnic studies*, qui traite de l'histoire des immigrants européens et de leurs descendants, empêche de voir comment, pour le recensement américain, les catégories de la population ont constitué un système, dont le socle était formé par la distinction entre Noirs et Blancs, mais dont l'ensemble des classifications était profondément influencé par l'existence de cette différenciation primordiale. Une des raisons d'être d'une telle recherche est celle-là : montrer que dissocier les catégories de couleur ou de race des catégories d'origine nationale et d'ethnicité est un choix arbitraire, imposé par la division de la recherche en champs distincts, et qui masque les emprunts de méthode et de raisonnement ayant caractérisé, au Bureau du recensement, l'élaboration de ces deux ensembles de catégories¹¹.

10. Mary Lynn Washington, « White, Black, or Mulatto : A Sociological Exploration of the Meaning of Racial Classification in the United States Census of 1880 », Thèse doct. en Sociologie, Johns Hopkins University (Baltimore, MD), 1997 ; Melissa Nobles, *Shades of Citizenship. Race and the Census in Modern Politics*, Stanford, CA, Stanford University Press, 2000 ; Heidi Ardizzone, « Red Blooded Americans : Mulattoes and the Melting Pot in US Racialist and Nationalist Discourse, 1890-1930 », Thèse doct., University of Michigan, 1997.
11. Le travail remarquable de Mae Ngai répond à ce manque en articulant fortement construction de la race et racialisation des immigrants ; voir Mae M. Ngai, *Impossible Subjects : Illegal Aliens*



Cette distinction entre les minorités raciales et les groupes ethniques, que Hannah Arendt avait formulée comme opposition entre « minorités visibles » et « minorités audibles », se retrouve aussi bien dans les champs de la recherche que dans l'histoire du traitement de ces groupes par la société américaine, ainsi que dans les pratiques du recensement¹². Mais ce que l'on voudrait montrer et qui pourrait combler ce vide historiographique, c'est que si ces choses ont été distinctes pour le recensement, elles n'ont pas pour autant été indépendantes l'une de l'autre. Pour ne prendre qu'un seul exemple, les règles de procédure pour l'attribution de l'origine nationale des parents à un enfant né aux États-Unis de parents immigrés découlent directement des règles d'attribution des catégories raciales des parents aux enfants même si, bien sûr, les catégories d'origine n'ont pas le même caractère permanent sans limite de génération. En analysant les procédés mécaniques, les méthodes de travail, les argumentaires et les critiques du travail du recensement, on peut documenter le lien qui existe entre la prise en compte de la race et celle de l'ethnicité et, ainsi, dépasser ce clivage qui est le produit de la spécialisation professionnelle des chercheurs américains.

On verra que les catégories raciales étaient bien plus importantes dans l'activité du recensement que les catégories d'origine : c'est pourquoi quasiment toutes les statistiques sociales dans les publications du recensement de la seconde moitié du XIX^e siècle sont présentées par race, c'est-à-dire dans la grande majorité des cas en Blancs d'un côté et Noirs de l'autre, tandis que les catégories d'origine nationale occupent une place beaucoup plus restreinte, dont la taille varie selon l'importance qu'a revêtu la question de l'immigration dans les débats politiques. Mais, on verra aussi que l'étude des deux types de catégories, qui correspondent en principe à deux méthodes différentes – l'observation visuelle pour la race, et la réponse à une question pour l'origine nationale – présente suffisamment de points communs et de complémentarités pour articuler ensemble ce qui est trop souvent traité isolément.

Si l'on considère les études consacrées à l'histoire du Bureau du recensement, la question des catégories de race ou de couleur, et celle de l'esclavage, ainsi que le rôle joué par le recensement dans la prise en compte de l'immigration, ont eu

And the Making of Modern America, Princeton, Princeton University Press, 2005.

12. « Dans toutes les parties du pays, pas moins à l'Est et au Nord, avec leur variété de nationalités, que dans le Sud plus homogène, les Noirs se distinguent à cause de leur "visibilité". Ils ne sont pas la seule "minorité visible", mais ils sont la plus visible. En cela, ils ressemblent d'une certaine manière aux nouveaux immigrants, qui constituent invariablement la plus "audible" de toutes les minorités, et sont pour cette raison toujours les plus susceptibles de provoquer des sentiments xénophobes. Mais tandis que l'audibilité est un phénomène temporaire, qui persiste rarement au-delà d'une génération, la visibilité des Noirs est inaltérable et permanente » ; voir Hannah Arendt, « Reflections on Little Rock », *Dissent*, vol. 6, n° 1, Winter 1959 ; réédition in Werner Sollors (ed.), *Interracialism. Black-white Intermarriage in American History, Literature, and Law*, New York, Oxford University Press, 2000, p. 492.



leur place, compte tenu de leur importance considérable dans l'activité du recensement comme dans les débats publics autour du recensement¹³. Mais ces approches n'avaient pas pour objet central l'étude des catégories de la population, et elles n'abordaient cette question que lorsqu'elles venaient au premier plan des débats publics sur le recensement.

À l'intersection de ces trois champs de recherche constitués, l'histoire de la race, celle de l'immigration et de l'ethnicité, et l'histoire des statistiques, le travail que l'on va lire est mené sur ces trois plans de front, en se fondant sur le principe que c'est l'objet qui détermine le type d'explication le plus adapté, quitte à procéder par emprunts plus ou moins fidèles aux différentes méthodologies. Mais le bricolage méthodologique étant ce qui caractérise le mieux le recensement, cette approche peut se révéler la plus adaptée. Ainsi, l'analyse de la place des esclaves noirs dans les statistiques du recensement conduit nécessairement à évoquer à la fois la hiérarchie raciale des catégories et les enjeux épistémologiques et anthropologiques généraux qu'elle soulève. Savoir si le nom de chaque esclave doit ou non être relevé par le recensement, comme pour les autres habitants, ou si un numéro suffit, amène à s'interroger sur le statut des données du recensement comme créatrices de faits sociaux ; une question qui peut être étendue à d'autres catégories.

Il convient de préciser enfin ce que l'on entend par race et par ethnicité. L'usage du terme « race » tout au long de ce travail sera conforme à celui qui est fait par le recensement, c'est-à-dire que lorsque l'on emploie ce mot, c'est uniquement en référence à la pratique du recensement et au contenu qui est donné par la collecte et le traitement des données personnelles. Pour recourir à une image, le mot « race » n'a de sens qu'une fois que la carte perforée sur laquelle il était inscrit est sortie de la machine tabulatrice. Il est entendu que la race est une catégorie, autrement dit le produit d'une convention sociale, dont l'importance pour nous provient uniquement de celle qui lui est accordée par la société étudiée. On verra d'autre part que la réfutation des fondements biologiques ou anthropométriques des distinctions raciales n'a pas eu pour conséquence la contestation de l'usage de la race comme catégorie sociale. On peut faire l'hypothèse que le recensement a participé, dans une certaine mesure, à donner à la race une épaisseur sociale et historique qui fait que la catégorie peut survivre à la disparition de son fondement théorique. L'ethnicité en revanche est un terme qui

13. C'est le cas aussi bien de Patricia Cline Cohen (*A Calculating People. The Spread of Numeracy in Early America*, Chicago, IL, University of Chicago Press, 1982), qui consacre un chapitre à la question des statistiques des Noirs dans le recensement de 1840, que de Diana Magnuson (« The Making of a Modern Census : the United States Census of Population, 1790-1940 », Thèse doct. en Histoire, Minneapolis, Minnesota, University of Minnesota, 1995), qui évoque notamment l'implication du recensement sous la direction de Francis A. Walker dans les débats sur la « nouvelle immigration », ainsi que de Margo Anderson (*The American Census. A Social History*, Newhaven, CT, Yale University Press, 1988), qui a montré les enjeux politiques des questions démographiques et des chiffres officiels de la population.

n'apparaît pas en tant que tel dans les recensements de l'époque, et l'expression de « groupes ethniques », pour désigner les populations issues de l'immigration récente, n'apparaît elle-même qu'à la fin de la période envisagée, notamment après la mise en place du système des origines nationales en 1928. Sur un plan analytique, cette notion nous permet de décrire le passage de la collecte des faits biographiques, liés au pays d'origine (lieu de naissance, langue maternelle), à des caractères sociaux qui permettent aux individus d'être inscrits dans le tissu social de la société d'accueil, alors que la notion d'origines nationales ne rend pas aussi bien compte de ce déplacement. Le contenu précis de ce concept sera précisé aux différentes étapes de l'analyse mais on peut retenir que, dans le sens où nous employons ces termes, lorsque le recensement considère les origines nationales de certaines catégories d'immigrés, il produit, ne serait-ce que durant le temps du recensement, une ethnicité qui ne préexistait pas. Dans la perspective constructiviste qui est celle de cette enquête, aucune identité, qu'elle soit raciale ou ethnique, n'existe en dehors d'une interaction sociale, et il va de soi qu'une des raisons d'être de ce travail, en re-contextualisant les catégories utilisées par le recensement, est de contribuer à affaiblir les interprétations essentialistes des catégories raciales, auxquelles le recensement a pu fournir des matériaux.

De façon générale, la démarche que l'on a suivie a consisté à s'intéresser aux pratiques empiriques de classification plutôt qu'aux seules taxonomies et, autant que possible, à s'abstenir de vouloir introduire *a posteriori*, dans les catégories et dans les procédures de traitement statistique qui suivaient la collecte des données, une cohérence idéologique qui faisait défaut. Que le sens des termes de « race », de « nationalité », de « peuple », n'ait jamais été stable ni cohérent n'est pas un obstacle à la recherche, bien au contraire : c'est l'objet même de la recherche. Sur ce point, il ne s'agit pas ici d'étudier un discours, encore moins une idéologie, mais des pratiques dont l'idéologie est un facteur et le vocabulaire un aspect, parmi d'autres. C'est pourquoi on a prêté attention non seulement aux termes et à la fluctuation de leurs interprétations, mais aussi aux règles de consolidation ou d'invalidation des réponses, et aux procédures d'assignation des cas douteux. On verra que dans de nombreux cas, les impératifs techniques influencent le traitement des réponses.

Dans la mesure où les sources le permettent, on a voulu suivre les catégories, depuis les discussions qui ont présidé à leur introduction ou à leur modification, jusqu'aux interprétations des données publiées dans les rapports du recensement, en passant par ce que l'on peut savoir du moment privilégié qu'est l'interaction entre l'agent recenseur et la population, et par les procédures de correction et de mises en forme des données. L'analyse des règles de correction des données individuelles avant leur traitement statistique montre comment certaines réponses faites par les habitants étaient invalidées par les employés chargés du traitement mécanique des données. Ces normes sont souvent plus précises que les instructions données aux agents sur le terrain, et dans certains cas conduisent à rapprocher des données individuelles des régularités attendues.

Les formes d'intervention de la population ont été diverses, rares et surtout le fait des experts durant le premier XIX^e siècle, plus nombreuses ensuite et organisées en groupes de pression efficaces à partir des premières années du XX^e siècle. Les enjeux de la classification ou de la reclassification sont aussi disparates, de la mobilisation de pur prestige, qui fait reconnaître les minorités nationales de l'Empire austro-hongrois par la langue, à la mobilisation de citoyens américains d'origine mexicaine pour la suppression de la race « mexicaine » du recensement, qui risquait de fournir des arguments juridiques à la ségrégation scolaire de leurs enfants au Texas. Il apparaît que le Bureau du recensement s'est efforcé de suivre une pente consensuelle, soucieux de la bonne coopération de tous les habitants, mais aussi souvent contraint par le Congrès de répondre à des demandes spécifiques, comme l'introduction en 1890 de sous-catégories pour les Noirs (*black, mulatto, quadroon, octoroon*), dont les responsables du recensement ne voulaient pas. La faiblesse du Bureau, agence administrative soumise à de nombreuses demandes politiques, dans le dispositif institutionnel en a aussi fait une caisse de résonance de certaines revendications, qu'il faut néanmoins interpréter avec prudence tant le succès ou l'échec des demandes et des pressions dépendait de facteurs conjoncturels multiples. Davantage que l'expression d'une volonté politique, les aléas de la classification expriment un climat. Enfin, les résistances individuelles, les variations inexplicables, les créations spontanées de catégories par les agents ou les échecs sur le terrain fournissent un matériau très riche, dont les archives ont parfois gardé la trace et qui nourrit des hypothèses interprétatives à défaut de certitudes.

Les sources disponibles sont très inégalement réparties sur la période étudiée puisque, avant 1900, les archives sont rares, tandis que la création tardive, en 1902, d'un Bureau permanent du recensement, a produit des archives très riches pour la partie de notre étude qui porte sur la période allant de 1900 à 1940. La première source, et pour le début de la période quasiment l'unique source, est fournie par les lois adoptées par le Congrès d'une part, les débats à la Chambre des Représentants et au Sénat d'autre part. On peut, lorsque les débats en ont gardé la trace, reconstituer certaines des intentions des législateurs. En revanche, avant 1850, les volumes publiés du recensement fournissent peu d'informations, puisqu'ils ne comportent aucun texte explicatif et sont une simple compilation des données des questionnaires. À partir de 1849, on dispose de sources plus nombreuses et plus riches, notamment les rapports des directeurs du recensement, les nombreuses publications statistiques officielles accompagnées de longues présentations, et les archives des commissions du Congrès qui ont préparé les recensements. Les archives du Département de l'Intérieur ont conservé une partie des archives du *Census Office* à partir de 1870, essentiellement la correspondance du directeur, mais elles ne portent que très rarement sur les questions de méthodes. Les archives administratives du *Bureau of the Census*, à partir de la fin du XIX^e siècle, sont quant à elles très riches, et elles fournissent l'essentiel des sources utilisées pour la première moitié du XX^e siècle.



La question des sources recoupe celle de l'histoire administrative du recensement : les grandes étapes du développement du recensement se sont traduites par la production d'archives de meilleure qualité et plus abondantes. Sur une période aussi longue que celle retenue, les transformations du recensement sont considérables, et il était indispensable d'organiser cette étude en grandes parties chronologiques, d'autant plus que l'on envisage la formation des catégories comme un processus cumulatif à travers lequel les catégories existantes sont en permanence redéfinies par un contexte nouveau et de nouvelles pratiques. On a donc divisé le texte en cinq grandes parties : la première de 1790 à 1840 évoque la fondation du recensement comme instrument politique et la domination de la question des esclaves. Cette première époque, marquée par une forte croissance naturelle de la population, se distingue par le caractère très sommaire des recensements et des débats autour des questions de population. Néanmoins, en dépit de la pauvreté des sources, la période méritait d'être évoquée car les catégories alors mises en place, pour sommaires qu'elles soient, constituent le fondement des recensements suivants. Le premier recensement a divisé la population en trois types d'habitants, une division ternaire appelée à peser sur tous les recensements suivants : les habitants libres et blancs, distingués par sexe et par âge ; les esclaves et les Noirs libres placés sur le même plan par le recensement, c'est-à-dire sans âge ni sexe ; les Indiens exclus du compte. On montrera comment la division politique prévue par la Constitution (libres, esclaves, Indiens) a dès le départ été recoupée par une distinction de couleur – alors que la Constitution évite soigneusement d'aborder la question et est un document « *color blind* » –, ce qui a fait que les Blancs étaient dits libres, tandis que la liberté des Noirs qui n'étaient pas esclaves était passée sous silence.

L'année 1850 marque l'entrée du recensement dans sa deuxième période, puisque les habitants sont désormais tous recensés individuellement et que pas moins de six questionnaires permettent de recueillir une masse de statistiques sans commune mesure avec la pauvreté des volumes publiés jusqu'à cette date. L'importance de la question de l'esclavage, qui est alors la plus brûlante des questions politiques, fait qu'un questionnaire spécifique est consacré aux esclaves en 1850 et en 1860. La prise en compte des esclaves en tant que personnes a été extrêmement problématique et la solution retenue, consistant à attribuer aux esclaves des numéros plutôt que de les nommer, permet aussi d'appréhender la dimension anthropologique du recensement de la population. En revenant sur les débats au Congrès et sur les règles d'attribution des catégories « black » et « mulatto », ce chapitre entend être à la fois une contribution à l'histoire du racisme dans les sciences sociales américaines, et une analyse de la production de ces données qui sont les seules statistiques à l'échelle de la population entière dont disposent les historiens pour connaître l'étendue du mélange entre Blancs et Noirs dans le contexte de l'esclavage. Cette partie permet d'éclairer la matrice du système de prise en compte du métissage dans les statistiques publiques américaines, ou plutôt de sa dénégation persistante, autour de l'asymétrie fondatrice qui assigne les enfants de couples mixtes au seul groupe dominé.



La troisième partie, intitulée « Essor de l'immigration et racialisation de la société : l'adaptation du recensement à la diversité nouvelle de la population américaine, 1850-1900 », couvre elle aussi l'époque ouverte par la réorganisation du recensement en 1850, et va jusqu'à l'établissement du Bureau permanent au tournant du siècle. Cette période est marquée par l'importance des statistiques d'immigration, un développement que l'on veut relier à celui des statistiques raciales. Le recensement de 1850 est en effet le premier à avoir enregistré le lieu de naissance des habitants libres, une direction approfondie par la question du lieu de naissance des parents (1870 et 1880), et aussi par la prise en compte comme nationalités de la naissance dans des États disparus mais dont la mention semblait pertinente pour caractériser les immigrants vivant aux États-Unis. Ce désintérêt pour la situation des pays de départ, qui s'exprime aussi par l'absence de référence à la citoyenneté d'origine, peut être compris comme le début de la longue transition des statistiques d'ordre géographique aux statistiques ethniques. Dans ce chapitre, on montrera aussi comment le recensement, en dépit de contacts suivis avec la communauté statistique internationale, reste tributaire des débats américains sur la population.

La période suivante, est divisée en deux parties, la quatrième « Apogée et déclin des statistiques ethniques (1900-1940) » et la cinquième et dernière, « Modernisation du recensement et segmentation de la population, 1900-1940 ». Le recensement des États-Unis reste alors un instrument politique, et il continue à avoir pour objectif d'établir la population « constitutionnelle » des États-Unis, c'est-à-dire celle qui entre dans le calcul de la répartition des sièges à la Chambre des Représentants, mais c'est à cette époque, où il est amené à produire les quotas d'immigration, que la dimension politique de son activité se fait la plus forte, et c'est aussi une période où certaines de ses catégories se révèlent inadaptées ou rejetées par ceux qui en sont l'objet, qu'il s'agisse des classifications raciales qui tentent de mesurer le métissage ou de l'éphémère « race mexicaine ». On a choisi d'ignorer les recensements locaux, de villes, d'États fédérés, de territoires ou de populations spéciales, qu'ils aient été faits sous l'autorité du bureau fédéral ou, *a fortiori*, d'autres institutions. L'objet du présent travail est le recensement fédéral, en ce qu'il est à la fois un instrument politique, un moyen d'enquête démographique, et le lieu d'assignation aux individus d'identités collectives dans un cadre national. Ce n'est aucunement une histoire des enquêtes démographiques ou administratives aux États-Unis. On a en revanche inclus les recensements des territoires extérieurs qui sont restés américains durant toute la période concernée¹⁴, qui ne font pas partie de la population « constitutionnelle » mais qui apportent un éclairage très important sur les difficultés d'exportation des catégories forgées sur le continent. Ces catégories se révèlent

14. On a exclu les recensements de Cuba et des Philippines du champ de l'étude, même lorsqu'ils ont été conduits par des agents détachés par le Bureau du recensement, à cause du caractère transitoire de la domination américaine.

inadaptées à des populations qui n'avaient pas la même histoire de relations raciales ou ethniques, et le fait que ces recensements n'étaient pas strictement délimités par les termes des lois votées par le Congrès, a permis des adaptations importantes par un espace de négociation bien plus ouvert que sur le continent américain. Cette attention portée aux recensements coloniaux des États-Unis, qui ont été très peu étudiés, permet de situer le recensement américain dans un cadre plus large, de montrer combien l'histoire du recensement est nationale, et de compenser le biais exceptionnaliste qui caractérise une partie des études américaines sur l'histoire de la construction sociale de la race¹⁵.

La transformation du Bureau temporaire en permanent, réclamée par les responsables du recensement depuis 1850, lui donne une existence institutionnelle qui en fait l'interlocuteur sans intermédiaire de tous ceux qui s'intéressent au recensement de la population. Grâce à la richesse des archives du Bureau, il est permis de mettre en évidence les différentes étapes de prise de décisions d'un organisme soumis à de multiples pressions, qu'il s'agisse de celles, traditionnelles, du Congrès ou de celles d'autres agences du gouvernement : de groupes de pression qui veulent peser sur la classification de ceux qu'ils représentent, comme les représentants des immigrés d'Europe centrale qui imposent en 1910 la prise en compte de la langue maternelle, ou au contraire de groupes qui attendent du recensement qu'il fournisse les données qui alimenteront leurs campagnes en faveur de l'exclusion de certaines catégories d'habitants. Cette époque est marquée par le rôle central joué par le recensement dans la conception et la production des moyens de restriction de l'immigration à partir de 1921, mais aussi par les efforts déployés par le Bureau pour identifier et s'assurer la coopération des populations qu'il estime les plus réfractaires au recensement, ce qui pose à nouveau la question des usages politiques des statistiques de la population. L'association toujours plus poussée de la population et des « usagers des statistiques », pour reprendre une expression du directeur du recensement de l'époque, à la conception et au déroulement du recensement, fournit des sources pour une histoire sociale du recensement qui fait de ce dernier un enjeu de mobilisation autant qu'un lieu de décision.

Enfin, il faut expliquer la coupure en 1940, qui se justifie par le contexte général des relations raciales et ethniques, par l'évolution du Bureau du recensement, et par l'historiographie. Il est évident que le système racial américain avait subi de sérieuses attaques depuis le début du xx^e siècle, qu'il s'agisse du plan théorique avec la critique des fondements scientifiques du racisme menée par Franz Boas et ses disciples, ou du plan légal avec le combat de la NAACP pour la déségrégation,

15. Une exception notable à cet aveuglement est l'article de Virginia Dominguez qui étudie les recensements américains à Hawaïi comme imposition des normes raciales nationales ; voir « Exporting US concepts of race : Are there limits to the US model ? », *Social Research*, vol. 65, n° 2, 1998, p. 369-399. Les recensements coloniaux ont fait l'objet d'un numéro spécial de la revue *Histoire et Mesure*, « Compter l'autre », 1998, vol. XIII, n°s 1-2.

pour ne citer que les aspects les plus visibles. Mais la comparaison avec le nazisme et ensuite les impératifs de la guerre froide ont amené des secteurs de plus en plus importants de la société américaine à rejeter les fondements même de la distinction par race, à identifier la distinction par race au racisme. Or, avant la seconde guerre mondiale, le fait que le recensement classe les habitants par race ne lui a jamais valu de critique directe sur le sol américain. D'autre part, à partir de 1965, les données du recensement vont servir de cadre aux politiques de discrimination positive, tandis qu'à partir de 1970, les enjeux symboliques seront eux aussi transformés par l'auto-identification et le contexte du « renouveau ethnique »¹⁶. Enfin, l'inversion de la politique d'immigration en 1965 a redonné aux statistiques d'origine nationale un intérêt qu'elles avaient perdu depuis les années 1930. Ces évolutions expliquent que les classifications raciales et ethniques du recensement depuis la guerre ont fait l'objet de nombreuses investigations de la part d'historiens, de sociologues, de politologues, ou de juristes, alors que l'histoire de la formation de ces catégories jusqu'en 1940 est loin d'avoir reçu ne serait-ce qu'une partie de cette attention.

Le Bureau du recensement s'est après la guerre doté d'un service historique, qui a produit ce que dans le langage du Bureau on appelle une « histoire procédurale », rendant compte minutieusement de la planification, du déroulement et du coût de chaque recensement depuis 1950. Cette histoire interne est certainement différente dans ses buts et dans ses moyens de celle pratiquée par les historiens universitaires, mais elle prend en charge une partie du travail que seuls ceux-ci ont fait pour la période précédente. D'autre part, à l'intérieur du Bureau, les années 1940 voient l'aboutissement d'un processus engagé dans les années 1920, mais qui n'a pris sa mesure que dans la seconde moitié de la décennie suivante : le remplacement de la vieille génération de statisticiens, formés sur le tas et pour qui le recensement se limitait à recueillir des statistiques administratives auxquelles on appliquait des traitements simples, par une génération de statisticiens formés à l'université, qui ont transformé les méthodes de travail du Bureau. Une des conséquences est la part croissante des discussions internes consacrées à l'amélioration des méthodes statistiques, et la diminution correspondante de la place des enjeux politiques du recensement. Si l'on ajoute à cela la stricte limitation de l'immigration, la disparition de la catégorie « mulatto », et l'importance croissante des statistiques économiques depuis de la Grande Dépression, on voit que l'importance déclinante des questions de population qui avaient toujours été au premier plan jusque-là, justifie aussi la limite chronologique de notre étude.

16. Le passage de l'hétéro-identification à l'auto-identification pour l'affiliation raciale n'a pas fortement modifié la distribution des effectifs, ce que suggère le poids continu des normes élaborées durant la période que nous étudions. *A contrario*, plusieurs études ont montré la grande volatilité des réponses sur l'affiliation ethnique ; cf. Tom W. Smith, « Ethnic Measurement and Identification », *Ethnicity*, vol. 7, n° 1, mars 1980, p. 78-95.